



## FINALISATION DU PROJET DE PLU ET PHASE ADMINISTRATIVE

Dans le cadre de la concertation pour la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), une réunion publique a eu lieu en mairie, le vendredi 14 décembre, salle du conseil municipal.

Lors de cette réunion le projet de PLU a été présenté à la population : rappel des objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), évolution du zonage et potentiel foncier, présentation globale du zonage et du règlement, des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), outils complémentaires mobilisés.

Le document présenté lors de cette réunion publique, ainsi que le compte-rendu des échanges sont consultables en mairie (dossier de concertation) et sur le site internet de la commune : <http://www.craponnesurarzon.fr/-Revision-du-Plan-Local-d-Urbanisme-.html>

Cette réunion publique s'est inscrite dans le cadre de la concertation qui porte sur le projet communal, sur l'intérêt général et collectif. Dans le cadre de la concertation, jusqu'au 11 janvier, un registre a été mis à la disposition des personnes intéressées en mairie afin de recueillir leurs remarques.

L'arrêt du projet de PLU est envisagé au mois de février et sera transmis aux personnes publiques associées (services de l'Etat, Chambres consulaires, Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, Pays du Velay, Département, ...) qui auront 3 mois pour rendre leur avis.

Par la suite, une enquête publique sera organisée, probablement en mai ou juin 2019. Elle durera 1 mois. La population pourra alors consulter l'ensemble du dossier en mairie ou via le site internet communal et échanger avec le commissaire enquêteur lors de ses permanences en mairie. Durant l'enquête publique, les observations et requêtes pourront être formulées par différents moyens : sur un registre, par courrier, par courriel ou oralement auprès du commissaire enquêteur. A l'issue de l'enquête, il transmettra à la commune son rapport et ses conclusions.

L'ensemble des avis des personnes publiques associées, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront ensuite examinés, afin d'étudier les modifications mineures éventuelles à apporter au dossier de projet de PLU. Ce travail sera mené avec les personnes publiques associées, et notamment les services de l'Etat.

Enfin, le projet de PLU, éventuellement modifié, sera approuvé par le conseil municipal et après réalisation des mesures de publicité, il entrera en vigueur et remplacera l'ancien PLU.



## 21 JANVIER 2019 – VISITE MINISTERIELLE DE MADAME JACQUELINE GOURAULT



Le 21 janvier, Madame Jacqueline GOURAULT, Ministre de la Cohésion des Territoires et des relations avec les Collectivités Territoriales était en visite en Haute-Loire accompagnée par Monsieur le Préfet. Le programme de la journée fixait une visite à Craponne. La commune et ses projets avec notamment la réhabilitation du centre-bourg et l'intérêt de la Maison de Service au Public (MSAP) lui ont été présentés. Madame la Ministre visitait ensuite ces locaux. Enfin, vélos et bus électriques étaient stationnés à proximité et les démarches en faveur de la mobilité conduites par la Communauté d'Agglomération ont pu être soulignées. L'appel à projet Territoire à Energie Positive (TEPCV) qui a permis de bénéficier de financements comportait un axe en ce sens.

En présence des Parlementaires et de nombreux élus, Madame la Ministre a expliqué les démarches du gouvernement pour constituer un dispositif en faveur de la réhabilitation des centres-bourgs qui pourrait concerner des communes de la taille de Craponne.

## GRAND DEBAT – LES MOYENS DE LA CONCERTATION MIS A DISPOSITION PAR LA COMMUNE

Suite au mouvement « Gilets Jaunes », le Président de la République propose un Grand Débat National pour permettre à toutes et à tous d'échanger sur des questions essentielles pour les Français.

Des réunions d'initiatives locales se mettent en place.

De façon neutre, la municipalité souhaite mettre à disposition des moyens pour que cette consultation puisse intervenir sur le bassin de vie. Pour les personnes intéressées rendez-vous à la salle du gymnase : le jeudi 7 février à 18h et le vendredi 8 février à 18h.

Depuis le 21 janvier, les contributions des français peuvent être directement déposées sur le site Grand Débat : <https://granddebat.fr/>



## DEVELOPPEZ VOTRE ENTREPRISE GRACE AU NUMERIQUE



Commerçant, artisan, chef d'entreprise, vous êtes sans doute informés de la nécessité d'apparaître sur internet, et pourtant l'information et l'aide vous manquent. C'est pourquoi le GIL et la CCI vous proposent une réunion d'information sur toutes les possibilités qu'offre le numérique. Internet, les réseaux sociaux permettront de mettre en valeur votre entreprise, ses services et ses produits, et d'attirer ainsi davantage de clients. Rendez-vous le mardi 5 février, à 19h, salle de la Gare à Craponne. Inscription souhaitée sur [www.craponne.cci43.fr](http://www.craponne.cci43.fr), pour tout renseignement vous pouvez contacter Romain Frery au 06 41 96 82 48. Une journée de formation gratuite aura lieu également le lundi 4 mars au Puy-en-Velay.

## LA MEDIATHEQUE S'OUVRE AUX USAGES NUMERIQUES

En 2018, la municipalité a adhéré au dispositif @ltibox proposé par la Bibliothèque Départementale de Haute-Loire, aux médiathèques qui souhaitent offrir des services adaptés aux évolutions des usages dans le domaine du numérique.



@ltibox comprend :

- L'accès à la plateforme @ltithèque qui propose une offre variée de ressources en ligne, en constante évolution : cinéma, musique, presse, auto-formation.
- La mise à disposition de deux tablettes, à utiliser sur place.
- Une bibliobox, outil de partage de ressources numériques

Pour rappel, la municipalité a décidé d'accorder la gratuité de l'inscription pour tous les élèves scolarisés dans les écoles primaires de Craponne.

Vous pouvez consulter le catalogue sur le site internet de la mairie : <http://craponnesurarzon.fr> dans la rubrique « visitez aussi »

## LE RADAR PEDAGOGIQUE (ROUTE DE RETOURNAC)

Statistiques enregistrées route de Retournac entre le 01/11/2018 et le 31/12/2018 :  
170 824 mesures - Vitesse autorisée 50 km/h.



 **138 069 passages au-dessus de la vitesse autorisée soit plus de 80.8%.**

## MEDAILLE DE LA FAMILLE

Vous avez élevé au moins 4 enfants. Le dossier de la médaille de la famille est, comme chaque année, à disposition en Mairie (inscription avant le 23 février 2019).

## CRAPONNE ACCUEILLE LE TOUR DE FRANCE



Le Tour de France fait son grand retour à Craponne. Le jour de la Fête nationale, la commune se retrouvera au cœur de la 9<sup>ème</sup> étape qui reliera Saint-Etienne à Brioude, sur un long parcours accidenté de 170 km. Pour que la ville soit à la hauteur **de selle et dans la roue** de l'évènement, toutes les personnes de bonne volonté sont invitées, dès le mois de février, à participer à la préparation des animations et des décorations. Cet évènement doit en effet être une pleine réussite et donner l'image du dynamisme et de la vitalité de la commune.

## GUICHET PETITE ENFANCE

Depuis le 1 janvier, à la demande de la CAF, la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay a mis en place un guichet petite enfance. Ceci afin de répondre à l'ensemble des modes de garde. Les parents ont 3 possibilités pour contacter ce guichet : le site [monenfant.fr](http://monenfant.fr), le numéro 0471024977 ou le mail [guichetpetiteenfance@lepuyenvelay.fr](mailto:guichetpetiteenfance@lepuyenvelay.fr). Les familles recherchant un mode d'accueil en structure collective ou au domicile d'une assistante maternelle sur le secteur de Craponne peuvent contacter la responsable du relais petite enfance, Nadine Hautier, soit sur rdv tous les mardis de 12h30 à 16h au PPE (pôle petite enfance) soit par téléphone au 0631026273 ou soit par mail [nadine.hautier@lepuyenvelay.fr](mailto:nadine.hautier@lepuyenvelay.fr)



## CALENDRIER DU MOIS DE FEVRIER

7 et 8	Réunions d'initiatives locales « Grand débat » à la salle du gymnase à 18h.
8	Permanence de l'UFC Que Choisir en mairie de 8h30 à 12h. RDV possible au 04 71 02 29 45.
8	Loto de l'APE de l'école publique à partir de 19h30 à la Grenette.
9 et 23	Ouverture de la vesti-boutique de la Croix Rouge de 9h à 12h (rue du commerce).
10	Concours de belote et loto, 14h au collège Notre Dame.
13	Au Cyprès, atelier parent/enfant (- 6 ans), de 16h à 18h: «manipulation inspiré de la pédagogie Montessori ». Sur inscription, participation libre. Infos 04 71 03 30 85
15	Club d'écoute de musique de 14h à 15h à la Grenette : rencontre pour découvrir la musique. 04 71 01 24 30.
16	Au Cyprès, café des parents de 9h30 à 11h30. Ouvert à tous parents et futurs parents. Sur inscription. Gratuit
16	Tournoi Fifa (sur consoles PS4) organisé par le FC Arzon à la salle du gymnase à 13h30.
17	Concours de belote des Pompiers le 17 février à 14h00 à la Caserne Route d'Ambert
20	Au Cyprès de 18h à 21h, atelier cuisine en famille pour les enfants de 3 à 15 ans, accompagnés d'1 adulte. Tarif unique : 5 € (par binôme), sur inscription.
28	Venez donner votre sang, de 16h à 19h à la salle polyvalente.

Pour recevoir l'écho par mail - Inscription sur [craponnesurarzon@craponnesurarzon.fr](mailto:craponnesurarzon@craponnesurarzon.fr)  
Plus d'informations (Tarifs ou horaires) auprès du B.I.T (\*Bureau d'Information Touristique) de Craponne :  
04 71 03 23 14 ou [craponne@lepuyenvelay-tourisme.fr](mailto:craponne@lepuyenvelay-tourisme.fr)